

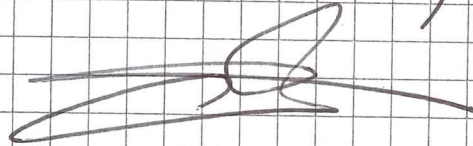
Le 26.9.2025

ARSY

1

M R Dabingerle Luc 3^{ème} adjoint

Merci à tous de votre implication pour Pa
RN 31



le 30.9.2025

M^{me} Brigitte AVERTY

Après avoir assisté aux différentes réunions et temps d'échange
sur le projet mixe à 2x2 voies entre Bois de l'hus et
Compigné.

Il me semble que le projet A est à revisiter en
éloignant 1 peu plus vers le nord ^{ou à mixer avec le projet de M. Averty} pour moins impacte
sur les propriétés et l'écote situées de ce côté des
futurs travaux ainsi que les sorties des propriétés (garages etc.)
- il serait souhaitable de protéger au maximum
du bruit (nuisances sonores) et visuels pour
l'ensemble du village.

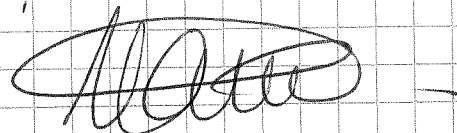
- il serait aussi souhaitable d'envisager une
bonne implanter de l'échangeur au le tronçon
du bois de l'hus à Bazou.

Tout en sachant qu'à la 1^{ère} réunion à Conly,
le Maire nous a fait part d'un élément important
"un futur parking pour poids lourds de 150 à 250
places).

Ce qui aura un impact direct sur la circulation
à proximité de voie communale d'Arsy.

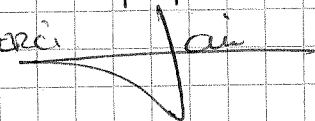
- Tout en oubliant pas l'aspect pratique d'une entrée ou sortie sur le haut et le Bas du village en évitant un passage excessif dans la Rue de Picardie qui est déjà mal causable.

Mr DARNIER Margare, habitante d'Arsy, ayant donné mon avis sur le site dédié, je vous confirme qu'aucune des 4 propositions sont intéressantes. Cependant, il est important d'étudier la proposition 32, de Mr GRIVEL !
Merci, Cordialement



Mr MAZIER Régis, habitant d'Arsy, n'est pas favorable à ces 4 propositions dû à plusieurs contraintes pour notre village : Circulation dans Arsy (1 entrée - sortie unique), nuisances Sonores.

Mr GRIVEL, habitant du village, nous a exposé sa proposition qui me paraît très bien. À étudier de votre part ...

Merci 

Arzy, le 8 octobre 2025

Avis de M et Mme GORNIK - JAOVEM, habitants d'Arzy -

Les deux faits remarquables communs aux 4 variantes sont les suivants :

- une portion de 2×1 voie à 90 km/h au droit du TGV et de l'A1
- suppression de l'ancien des 2 accès à la commune d'Arzy (le plus à l'Ouest).

La portion à 2×1 voie va inévitablement former un goulet d'étranglement qui ne va faire que déplacer le problème actuel d'engorgement du giratoire de Banquy - Dépenser autant d'argent pour en arriver là !!!

La suppression de l'accès Ouest à la Commune va concentrer le trafic dans le village sur la rue de Picardie avec les nuisances qui en découlent pour les riverains (bouchons, bruit, insécurité), phénomène aggravé par l'accès unique des poids lourds à la zone artisanale.

Nous sommes donc opposés à la mise à 2×2 voies à 110 km/h au droit du Village d'Arzy (variante D).

De plus nombreux sont les endroits déjà aménagés en 2×2 voies où la vitesse initiale de 110 km/h a été réduite à 90 km/h (exemple : entre le giratoire formé 1 desservant la zone commerciale Carrefour et le giratoire de Mercières). On devrait plutôt s'orienter sur des solutions réduisant les risques liés à la vitesse (sécurité, pollution, bruit).

Nous préférons vraiment donc vers les variantes C et D. Toutefois nous ne sommes pas dupes que le projet prévalant est la variante A. En ce sens, faisant deuil de nos préférences, nous nous rangerions à l'aménagement proposé par M. GRIVEL (déplacement légèrement au nord de la 2×2 voies) qui aurait le mérite de maintenir la

Cependant, il faudrait l'assortir d'une limitation de vitesse à 30 km/h au droit du village, avec pose de radars fixes, ce qui limiterait l'entassement des véhicules au carrefour 2 x 1 voie et les nuisances sonores.

La commune d'Arsy paye déjà un lourd tribut aux grandes infrastructures (TG V, A1, RN 31, trafic de la zone artisanale) mais elle conserve malgré tout des zones naturelles de promenade et autres loisirs au nord de la RN 31, participant au maintien d'un cadre de vie acceptable.

Il faut donc absolument proposer aux habitants d'Arsy une solution leur permettant de maintenir l'accès à ces zones.

Des passages à faunes sont également à prévoir notamment en fonction de la présence de population de chevreuils répartie de part et d'autre de la RN 31, la section entre l'A1 et Compiègne n'étant pas à négliger non plus (combien de renards, blaireaux, lièvres, voire sangliers égarés sur cette section).



Jaurien

Le 8 octobre 2025.

7

cf. et je CHOQUE Eric et Nadine

Le bas de la commune d'Arzy est déjà très impacté par les nuisances sonores : autoroute, TGV et Nationale 31 la réalisation de la 2^e voie augmentera cette ~~nuisance~~ nuisance. Il est nécessaire de l'éloigner le plus possible de la commune (projet N°32) pour préserver la tranquillité des habitants ainsi que la sécurité des enfants de l'école communale. Le mur anti-bruit et le sur-baissement de l'ouvrage ne suffisent pas. Pour preuve, la SANEF a réalisé à ses frais, des isolations phoniques des habitations à proximité de l'autoroute en plus des mur anti-bruit et les habitants vivent malgré tout reclus au lieu de profiter de leur terrain.

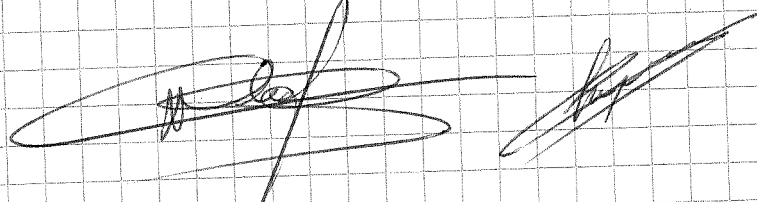
L'augmentation de la vitesse augmentera l'émission de pollution (cf PARIS où la vitesse sur périphérique est diminuée à 55 km/h).

Pour d'autres communes de la Nationale 31 a été réalisée, pourquoi pas pour ARSY ? Seule commune impactée par le projet.

Un trafic accru Rue de Picardie sera une nuisance de plus surtout l'été (nuit fin de soirée)
Une seule entrée ^{-sortie} pour le village est invivable. Nous comptons sur la

vigilance du conseil municipal pour
préserver l'aspect rural que nous sommes
tous venus chercher et voulons
conserver.

merci



MAIRIE D'ARSY
124 rue de Picardie
60190 ARSY

0344373030
mairie.arsy@wanadoo.fr

Le 9 Octobre 2025

Le Maire,

A

Monsieur LEFEVRE Laurent
DREAL
80040 AMIENS

P.J. : proposition variante A 32

Monsieur,

Pour faire suite aux réunions de concertation avec vos services et nos administrés ainsi qu'à nos nombreux échanges, je vous informe que le Conseil Municipal d'ARSY se positionne sur la variante **A** avec nos ajustements proposés par la variante que nous nommerons variante **A 32** (en pièce jointe) qui est le résultat d'un travail collectif.

Arsy étant la Commune **la plus impactée** par cette mise à 2 X 2 voies de la RN 31, Il est **primordial** que nous ayons un échangeur de type losange positionné côté Nord et que nous gardions l'accès côté RD 60 pour les véhicules légers afin d'éviter un flux important de circulation à l'intérieur du village.

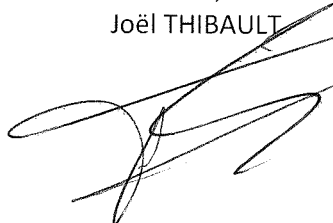
Il est aussi indispensable que toutes les mesures soient prises afin de limiter au maximum les nuisances sonores.

Et enfin, étant un village ne disposant d'aucun transport en commun, nous souhaitons conserver des circulations dites douces pour les piétons et vélos.

Espérant que nos demandes retiendront toute votre attention,

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Joël THIBAUT



— —

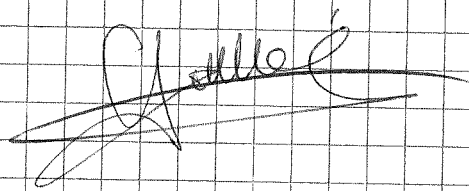
— —

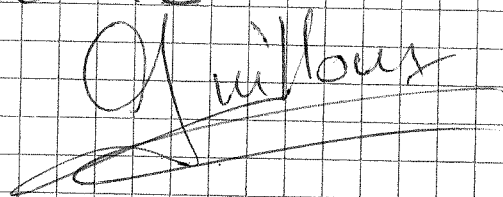
M^{me} GUILLOUX Nicole - GILLIOT Jean Claude
habitants AAS4 -

Vos 4 projets détruisent la vie du village
la fréquentation de la rue centrale sera
insupportable pour l'ensemble des habitants

Le projet n°5 présenté lors des 2 réunions par
M^{re} GRIVEL semble le plus censé et a été
apprécié par les personnes présentes lors des
2 réunions - Pour ma part l'idée d'un mur
anti bruit très haut est complètement exclue,
cela va dénaturer le paysage, ne pas être
utile puisque le bruit passera au-dessus
et la pollution des véhicules aussi -

Un projet établi sur une photo aérienne
n'a rien d'humain - Il faut au mieux
laisser la RN31 comme elle est et surtout
ne pas fermer les accès mais les aménager -
Nous avons tous et toutes ressenti
que notre parole n'était pas prise en compte
et nous nous opposerons à tout travaux
engagés sans notre accord -





M. Alain BORGEAIS
Mme Françoise MORRETON . 25 rue du Parc
60190 ARSY

13

Nous souhaiterions que la proposition de
M. GRIVEL soit retenue.

Pourquoi?

- 1°) Eloignement des voies de circulation pour
les habitants d'Arsy.
- 2°) Dans le sens Beauvais → Compiègne,
quel que soit le projet retenu, il y aura un
goulot d'étranglement avant de passer
au dessus de la voie de chemin de fer + A1.
Autant éloigner les nuisances que cela
va générer : pollution, ralentissement
ainsi que difficultés pour sortir & entrer
dans Arsy.
- 3°) La rue végétalisée et voies encaissées,
donc moins de bruits.
- 4°) Possibilités, pour les automobilistes
venant de Grandpresnoy, d'utiliser l'ancien
axe N31, au lieu de passer par la rue
de Picardie. Cela éviterait des frais de
aménagement de l'adite rue de Picardie
et les nuisances pour les riverains.

Merci de porter votre meilleure attention
à notre requête.

Morreton

Le 09.10.2025

